



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR SEAO

**DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE DE FONDANTS ET ABRASIFS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS
D'HIVER, DU TROTTOIR RUE DU RIVAGE ET DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES
SAISONS : 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022**

La Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu demande des soumissions pour le déneigement des travaux de déneigement et épandage de fondants et abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver contenu sur le territoire de la Municipalité et dont celle-ci est la propriétaire, pour l'exécution de ces mêmes travaux sur le trottoir de la rue du Rivage ainsi que des travaux de déneigement des bornes-fontaines, et ce, de la première à la dernière chute de neige et/ou de verglas concernant les hivers 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

La Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, la propriétaire, pourrait accorder à un entrepreneur en déneigement reconnu par l'autorité compétente, un contrat de services à prix forfaitaire d'une durée de trois (3) ans, soit de la première chute de neige et/ou de verglas de l'hiver 2019-2020 à la dernière chute de neige et/ou de verglas de l'hiver 2021-2022.

Les entrepreneurs intéressés par cet appel d'offres, peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site internet SEAO (service électronique d'appel d'offres) à compter du 19 juillet 2019.

Les soumissions doivent être dans des enveloppes scellées et clairement identifiées des nom et adresse du soumissionnaire et de : "**SOUMISSION POUR ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2019 à 2022**". Les soumissions doivent être physiquement au Bureau municipal, 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0 **avant 11h00, le lundi 9 septembre 2019** où elles seront ouvertes publiquement à compter de 11h05, à l'adresse ci-haut mentionnée. Les soumissions seront prises en considération et l'adjudication du contrat sera faite, le cas échéant, lors de la séance ordinaire du conseil, le mardi 10 septembre à 19h30 au centre communautaire au 1060 rue du Moulin-Payet Saint-Antoine-sur-Richelieu.

La Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et n'encourt aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 19 juillet 2019.

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Direction.generale@sasr.ca
(450)787-3497 poste 1